

Nous cotons :	Grosses balles	Petites balles
Foin choix.....	\$18.50 à 19.00	\$17.50 à 18.00
Foin No 1.....	17.00 à 18.00	17.00 à 17.50
Foin No 2.....	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
Foin No 3.....	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
Foin trèfle mêlé.....	14.00 à 15.00	14.00 à 14.50
Foin trèfle.....	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
Paille de seigle liée.....	23.00 à 00.00	00.00 à 00.00
Paille de seigle pressée.....	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
Paille d'avoine.....	9.00 à 00.00	9.00 à 0.00

Marché de Montréal

Le marché est très ferme avec une bonne demande pour le commerce local et des arrivages restreints.

Les travaux des champs empêchent les livraisons de la culture et les prix se maintiennent à un niveau assez élevé.

La demande pour l'exportation est satisfaisante, mais faute de stocks les expéditions ne sont pas aussi fortes qu'elles pourraient l'être.

Nous cotons:

Foin No 1.....	10.50 à 11.50
Foin No 2.....	9.00 à 10.00
Foin mélangé de trèfle.....	8.50 à 9.00
Foin de trèfle pur.....	8.00 à

Ces prix s'entendent à la tonne, en lots de char sur rails à Montréal.

PEAUX VERTES

Les prix des peaux vertes sont sans changements. On constate une bonne demande pour les peaux de veaux, tandis que les peaux de boeufs et de moutons sont délaissées.

Nous cotons:

Peaux de Montréal: boeuf, No 1, 9c; No 2, 8c; No 3, 7c; veau, No 1, 13c; No 2, 11c; mouton, 75c; cheval, No 1, \$2.00 et No 2, \$1.50.

Peaux de la Campagne: boeuf, No 1, 8c à 8 1-2c; No 2, 7c à 7 1-2c; No 3, 6c à 6 1-2c; veau, No 1, 11c; No 2, 9c; mouton, 70c, et mouton tondue, 10c.

CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce s'est réunie mercredi après-midi sous la présidence de M. H. A. A. Brault.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Une lettre référée au comité de transport expose à la Chambre les avantages que le commerce pourra retirer de la construction d'une nouvelle voie de chemin de fer qui s'appellera la "Ottawa River Railway."

Cette voie réduirait à 343 milles la distance entre Widland et Montréal, qui est de 380 milles par le Pacifique et 393 milles par le Grand Tronc.

Vient ensuite un accusé de réception du premier ministre et du ministre des Travaux Publics au sujet d'une résolution adoptée par le gouvernement et comportant le remaniement de la Commission du Port.

Le secrétaire donne aussi lecture d'une communication de la Chambre de Commerce de Londres, qui voudrait faire lever l'embargo sur le bétail canadien.

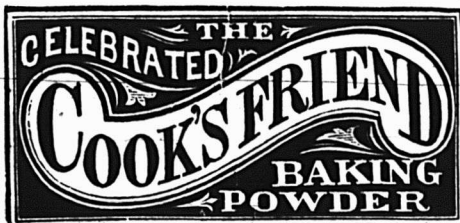
Le président attire l'attention de l'assemblée sur la réception d'un baromètre en argent envoyé par les Chambres de Commerce d'Angleterre.

Le banquet en l'honneur des membres de la Commission de transport est remis à une date ultérieure.

BOARD OF TRADE

L'assemblée du Board of Trade était présidée, mercredi après-midi, par M. Wm I. Gear.

Deux nouveaux membres ont été admis: MM. John W. Molson et Jas. L. McCulloch.



C'EST une marchandise honnête et juste l'article pour créer ou étendre un courant d'affaires. Les meilleurs épiciers se font un devoir d'en tenir toujours en stock.

VOIR LES COTATIONS DANS NOS PRIX COURANTS.



Si

les Mouches disséminent la contagion,

Ainsi que le savent vos clients ?

NE SERA-CE PAS offenser vos clients que de leur offrir des marchandises éclaboussées et couvertes de traces de mouches ?

NE SERA-CE PAS de bonne politique de votre part d'exposer quelques feuilles de **TANGLEFOOT** dans votre magasin et dans votre vitrine d'étalage pour montrer à vos clients que vous êtes anxieux de leur plaire avec des marchandises propres et appétissantes ?

NE SERA-CE PAS vous assurer des ventes profitables que d'avoir constamment du **TANGLEFOOT** exposé en vue de chaque personne qui entre dans votre magasin ?

Biscuits et Sucreries

DE HAUTE QUALITE

A prix remunerateurs pour le detailleur.

Nos voyageurs sont sur la route avec une ligne intéressante d'échantillons.

Nos Agents : QUEBEC,

BOIVIN & GRENIER,

63 Dalhousie.

" OTTAWA,

PROVOST & ALLARD,

Epiciers en Gros.

Du Sault & Cie

Fabricants, **JOLIETTE, P.Q.**

Succursale à Montréal:

1399-1401, Rue Notre-Dame.

G. H. MOREL, GERANT.

TEL. BELL MAIN 2178.

Le conseil a officiellement reçu les présents adressés au Board of Trade et à deux de ses membres par les délégués d'outremer au dernier congrès des chambres de commerce de l'Empire.

Ces présents sont exposés dans la salle du conseil.

Celui-ci a adopté une résolution de remerciement qui sera adressée à la Chambre de Commerce de Londres et à chacun des délégués. C'est l'intention du conseil d'orner les copies de cette résolution d'une photographie du magnifique écriture qui en a fait le sujet.

Le président de l'assemblée fait rapport que le comité exécutif a eu une entrevue avec les directeurs de l'Ottawa River Railway Company, à la tête desquels se trouve le sénateur Owens.

Cette compagnie a pour objet d'établir un chemin de fer entre la Baie Georgienne et Montréal. Dans une lettre au Board of Trade, le sénateur Owens expose que cette voie améliorerait le système général de transport de notre pays. Le conseil se déclare favorable au projet par une résolution en ce sens.

L'Association des commerçants de grains de Londres accuse réception des demandes du conseil pour faire renvoyer une résolution de l'organisation générale des commerçants de grains du Royaume-Uni, laquelle refuse l'inspection du blé américain faite à Montréal. L'association de Londres demandera au gouvernement impérial de passer une loi favorisant les intérêts de Montréal. On s'occupera encore de cette question.

Le conseil s'occupera alors du rapport de l'inspecteur des compagnies d'assurance sur le système de combattre le feu de la ville de Montréal.

Une résolution a été inspirée par les conclusions de ce rapport. Elle demande qu'on presse avec instance l'installation d'un système d'aqueduc de haute pression, qui rendrait les pompes à vapeur moins nécessaires et empêcherait beaucoup d'autres dépenses pour notre brigade du feu.

La résolution réclame l'amélioration immédiate de notre système et finit en recommandant le rapport de l'inspecteur des assurances à l'attention du conseil de ville.

UN FAIT ACCOMPLI

La Fédération des Commerçants Détailliers de la Cité de Montréal est définitivement organisée

La Fédération des Commerçants Détailliers de la Cité de Montréal est maintenant un fait accompli; car, le 18 courant, les délégués des différentes associations réunis au Monument National ont définitivement organisé la nouvelle association.

Assistaient à la séance les délégués suivants: MM. N. Chartrand, J. A. Maynard, A. Bastien, J. A. Beaudry, représentant l'Association des Epiciers de Montréal; J. O. Gareau, Ernest Lamy, Armand Giroux, M. Marcotte, O. Lemire, A. Rouleau, représentant la Société des Marchands Détailliers de Nouveautés de la Province de Québec; Jean Lamoureux, Alfred Leduc, Arthur Paré, Geo. F. Fischer, Pierre Bédard, représentant l'Association de Prévoyance et de Secours Mutuels des Bouchers de Montréal; Jno. G. Watson, A. S. Lavallée, L. Adelstein, délégués de la Société des Marchands détailliers de Chaussures de Montréal.

M. J. O. Gareau ayant été appelé à pré-